



De jolies fleurs prometteuses de belles récoltes

Le mot du maire.....	p.2
La nouvelle municipalité.....	p.4
Notre village s'équipe.....	p.8
La vie dans notre village.....	p.13
La nature à Offwiller.....	p.16
Le calendrier.....	p.20
Nos aîné(e)s.....	p.22



[AU REVOIR MONSIEUR LE MAIRE !]

Lettre au Maire sortant Pierre DIFFINÉ

Cher Pierre,

Je souhaite te remercier solennellement, au nom de l'actuelle municipalité mais également au nom de tous les administrés, pour toutes ces années que tu as passées au service de notre commune. Conseiller municipal de 1983 à 1989, Adjoint au Maire de 1989 à 1995 et Maire de 1995 à 2008, tu as consacré vingt-cinq ans de ta vie au développement de notre village et à la défense de ses intérêts.

Sous tes mandats, de nombreux projets ont été réalisés, petits et grands. Tu as été un Maire ouvert, tolérant et à l'écoute des autres. Nous garderons également à l'esprit ton éternelle bonne humeur et joie de vivre. Voilà quelques mois, tu as choisi de quitter la vie publique. Mais je sais que les questions qui touchent la gestion communale te restent chères. Je m'en réjouis et n'hésiterai pas, le cas échéant, à profiter de tes conseils et de ton expérience.

A présent, nous te souhaitons une agréable retraite politique, au sein des tiens. Profite des années qui vont venir pour réaliser toutes les choses pour lesquelles tu te passionnes.

Publiquement, je salue l'Homme et son œuvre. Offwiller gardera longtemps ton empreinte !

Ton successeur et fidèle ami,

Patrice

Mes chers concitoyens,

Cela fait maintenant quatre mois que vous m'avez confié les clés de notre village. Je mesure l'honneur que vous m'avez fait et m'engage à rester digne de votre confiance. Les devoirs du Maire sont innombrables et variés. Les responsabilités qui pèsent sur lui le sont aussi. Mais ces charges s'effacent rapidement devant la richesse humaine des missions qui m'incombent. Par ailleurs, contribuer au développement de notre commune et à la défense de ses intérêts rend les fonctions de Maire passionnantes !

J'ai la chance d'être entouré par une équipe parfaitement soudée.

A cet égard, je remercie très chaleureusement mes Adjoints ainsi que mes Conseillers qui exercent leur mandat avec beaucoup de conviction et de ferveur. Je remercie pareillement le personnel communal pour son engagement à mes côtés ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, œuvrent pour notre commune. Mes pensées les plus respectueuses vont encore aux hommes et femmes qui, par le passé, ont agi au sein de la municipalité. Que mes prédécesseurs soient assurés de ma détermination à préserver l'authenticité de notre village ainsi que la qualité de vie de ses habitants.

Je souhaite une action municipale à la fois transparente et ouverte. Chacun doit pouvoir y trouver sa place. De ce fait, je vous encourage à venir me voir pour m'exposer vos points de vue sur telle ou telle question. L'écoute et le dialogue seront toujours privilégiés. Quant aux plus jeunes d'entre nous, ils doivent aussi être associés à la vie de notre commune. Diverses réflexions en ce sens sont d'ores et déjà menées.

Bien évidemment, les décisions finales reviendront toujours aux élus. Nous les prendrons en pleine connaissance de cause, sans précipitation et avec le souci permanent de la concertation, du discernement et de la maîtrise des coûts. **Dans tous les cas, nos choix seront guidés par ce que requiert l'intérêt général.**

Nous nous sommes mis au travail dès le lendemain des élections. Vous l'avez certainement remarqué : depuis quelques semaines, notre village connaît de grands travaux (viabilisation du lotissement Les vergers, démontage de l'orgue, remplacement de la chaufferie de l'église, réfection de la rue de la République, création d'un jardin des souvenirs au cimetière, transformation du bâtiment de la Poste en fonds de commerce...). D'autres dossiers - fort nombreux ! - sont actuellement à l'étude. Les Commission communales y travaillent sans relâche. Leur professionnalisme est remarquable : le journal communal que vous êtes entrain de lire en atteste à lui seul !

Comme pour la très grande majorité d'entre nous, les valeurs de la République française me sont chères : liberté, égalité, fraternité... mais également respect de l'autre ou encore respect des lois et des règlements. Cette dernière nécessité est parfois mal comprise, notamment dans le domaine particulier de l'urbanisme. Mais, en tant que représentant de l'État, le Maire doit faire observer sur le territoire de sa commune la législation en vigueur. Cette obligation est d'ailleurs heureuse car elle garantit l'état de droit sans lequel aucune Démocratie ne pourrait exister.

Ma volonté est également de lutter contre les incivilités et les actes de vandalisme, lesquels sont de plus en plus nombreux. Je pense tout particulièrement aux individus qui déposent sauvagement leurs déchets, ceux qui jettent leurs détritiques sur la voirie publique, ceux qui détériorent les réalisations florales de la commune, ceux qui dégradent les bâtiments publics, ceux qui font déféquer leurs chiens sur la voirie publique, ceux qui font des pointes de vitesse à travers notre village, ceux qui troublent la tranquillité publique, ceux qui agressent les autres... Je n'hésiterai pas à mettre en œuvre les pouvoirs de police qui me sont légalement reconnus.

En cette période estivale, permettez-moi de vous souhaiter de très belles vacances ! Que les jours qui vont venir vous procurent, à vous ainsi qu'à toute votre famille, de nombreux moments de bonheur et de détente. Je n'oublie cependant pas les personnes âgées qui habitent seules : la municipalité, avec le concours de l'ensemble de villageois, veillera à leur bien-être durant ces mois de fortes chaleurs.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Patrice HILT

**SI VOUS SOUHAITEZ
VOUS ENTREtenir
AVEC LE MAIRE :**

- venez à ses permanences (tous les vendredis soirs de 17h30 à 19h, en mairie)
- prenez rendez-vous avec lui (en téléphonant à la mairie).



LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Le Maire Patrice HILT (35 ans, Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit de Strasbourg) est principalement en charge des affaires financières, administratives et juridiques. Il dirige le personnel administratif de la commune.

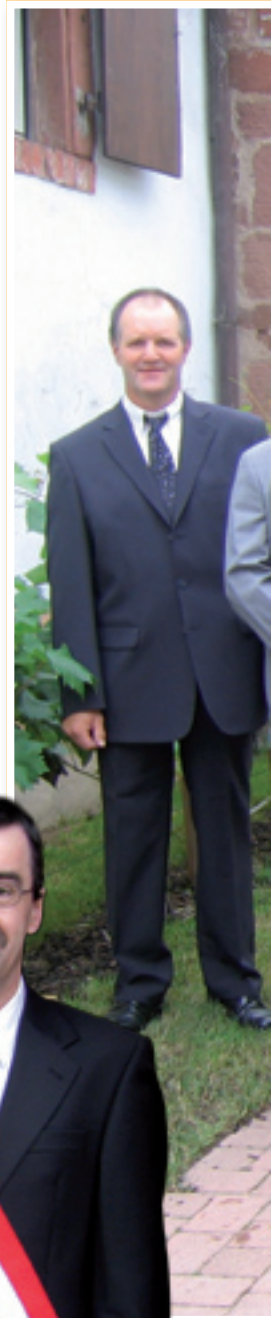
Le 1^{er} Adjoint Christophe DOHRMANN (46 ans, exploitant agricole) est principalement en charge des travaux d'entretien et de conservation. Il dirige le personnel technique de la commune.

Le 2^e Adjoint Thierry FISCHBACH (45 ans, technicien supérieur en fabrication mécanique) est principalement en charge des grands travaux.

Le 3^e Adjoint Bernard HAEHNEL (47 ans, chef d'agence/responsable de production) est également en charge, à titre principal, des grands travaux.

Parce que le Maire a une confiance absolue en ses Adjoints, il leur a reconnu, par arrêté municipal en date du 28 mars 2008, une très large délégation de fonctions et de signature (état civil, affaires financières, urbanisme).

Patrice HILT





[LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SON ENSEMBLE]

De gauche à droite

Christophe DOHRMANN	46 ans	Severine HAMANN	27 ans	Luc SAEMANN	40 ans
Christian JUND	34 ans	Irma HILT	38 ans	Gertrude LEJEALL	58 ans
Patrice HILT	35 ans	Pierre FLAMANT	43 ans	Lucie BALTZER	55 ans
Pascal HOFMANN	35 ans	Charles JUNG	57 ans	Philippe VOEGELE	42 ans
Thierry FISCHBACH	45 ans	Bernard HAEHNEL	47 ans	Dominique DIFFINÉ	43 ans

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les Commissions communales ont pour mission la préparation des dossiers. Lorsqu'un projet est suffisamment instruit, les membres de la Commission communale font des propositions. Ces dernières seront débattues par le Conseil municipal qui tranchera. Lors de sa séance d'installation du 14 mars 2008, le Conseil municipal a décidé de créer vingt-et-une Commissions communales, chacune ayant des compétences qui lui sont propres. Ces Commissions sont toutes présidées par le Maire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Elles sont exclusivement composées d'élus. Quelques-unes sont néanmoins composées de personnes qui ne siègent pas au Conseil municipal.

COMMISSION BUDGET ET SUBVENTIONS

Vice-président : Dominique Diffiné
Membres : Christophe Dohrmann, Thierry Fischbach, Bernard Haehnel, Philippe Voegele, Luc Saemann, Charles Jung

COMMISSION RAVALEMENTS DE FAÇADES

Vice-président : Philippe Voegele
Membres : Charles Jung, Christian Jund, Dominique Diffiné, Gertrude Lejeall

COMMISSION FORÊT ET PLAINE

Vice-président : Thierry Fischbach
Membres : Christophe Dohrmann, Charles Jung, Pascal Hofmann, Séverine Hamann, Christian Jund, Philippe Voegele.

COMMISSION SALLE POLYVALENTE

Vice-président : Bernard Haehnel
Membres : Christophe Dohrmann, Thierry Fischbach, Philippe Voegele, Séverine Hamann, Pascal Hofmann, Pierre Flamant

COMMISSION ÉLECTIONS

Vice-président : Christophe Dohrmann
Membres : Irma Hilt, Gertrude Lejeall, Luc Saemann, Dominique Diffiné, Christian Jund, Lucie Baltzer

COMMISSION COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Vice-président : Séverine Hamann
Membres : Dominique Diffiné, Irma Hilt, Luc Saemann, Pierre Flamant, Lucie Baltzer, Christian Jund

COMMISSION URBANISME

Vice-président : Bernard Haehnel
Membres : Thierry Fischbach, Christophe Dohrmann, Lucie Baltzer, Charles Jung, Luc Saemann, Christian Jund

COMMISSION SÉCURITÉ

Vice-président : Bernard Haehnel
Membres : Christophe Dohrmann, Philippe Voegele, Luc Saemann, Gertrude Lejeall, Irma Hilt, Christian Jund, un représentant de la gendarmerie nationale, un représentant du Service Départemental d'Incendie et de Secours, un représentant du Ministère public

COMMISSION TRAVAUX

Vice-président : Thierry Fischbach
Membres : Christophe Dohrmann, Bernard Haehnel, Philippe Voegele, Luc Saemann, Charles Jung, Pascal Hofmann

COMMISSION SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Vice-président : Pierre Flamant
Membres : Thierry Fischbach, Pascal Hofmann, Philippe Voegele, Dominique Diffiné, Séverine Hamann, Christian Jund

COMMISSION LOTISSEMENT

Vice-président : Bernard Haehnel
Membres : Christophe Dohrmann, Thierry Fischbach, Philippe Voegele, Luc Saemann, Charles Jung, Pascal Hofmann

COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

Vice-président : Thierry Fischbach
Membres : Bernard Haehnel, Séverine Hamann, Pierre Flamant, Charles Jung, Gertrude Lejeall, Irma Hilt

COMMISSION ÉCOLES

Vice-président : Philippe Voegele
Membres : Christophe Dohrmann, Luc Saemann, Christian Jund, Séverine Hamann, Gertrude Lejeall, Lucie Baltzer

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Vice-président : Christophe Dohrmann
Membres : Thierry Fischbach, Bernard Haehnel, Dominique Diffiné, Séverine Hamann, Irma Hilt, Charles Jung

COMMISSION IMPÔTS DIRECTS

Il appartient à la Direction régionale des services fiscaux de désigner les membres de cette Commission. Ces derniers devraient être connus dans les semaines à venir. D'ores et déjà, la Commission des Impôts directs sera également présidée par le Maire. Elle sera composée d'élus, de citoyens d'Offwiller ainsi que de plusieurs personnes domiciliées hors Offwiller.

COMMISSION PATRIMOINE ET TRADITIONS

Vice-président : Thierry Fischbach
Membres : Christophe Dohrmann, Séverine Hamann, Dominique Diffiné, Gertrude Lejeall, Pierre Flamant, Charles Jung

COMMISSION FLEURISSEMENT

Vice-président : Thierry Fischbach
Membres : Charles Jung, Pierre Flamant, Gertrude Lejeall, Dominique Diffiné, Séverine Hamann, Irma Hilt

COMMISSION ADJUDICATION DES TRAVAUX

Vice-président : Christophe Dohrmann
Membres : Thierry Fischbach, Bernard Haehnel,
Philippe Voegelé, Pascal Hofmann, Dominique Diffiné,
Luc Saemann

COMMISSION ASSOCIATIONS

Vice-président : Christophe Dohrmann
Membres : Thierry Fischbach, Bernard Haehnel,
Séverine Hamann, Pierre Flamant, Pascal Hofmann,
Luc Saemann

COMMISSION JEUNES GÉNÉRATIONS

Vice-président : Bernard Haehnel
Membres : Christophe Dohrmann, Thierry Fischbach,
Séverine Hamann, Christian Jund, Luc Saemann,
Gertrude Lejeall

COMMISSION PARTICIPATION CITOYENNE

Vice-président : Christophe Dohrmann
Membres : tous les conseillers municipaux ainsi
que dix à quinze administrés désignés par la
municipalité. Ces personnes seront désignées
très prochainement. Leur participation aux travaux
de la Commission repose sur la base du volontariat.

LES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE

Les Délégués de la commune sont appelés à représenter notre village au sein de différentes structures inter-communales. Lors de sa séance d'installation du 14 mars 2008, le Conseil municipal a élu les délégués suivants :

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Membres titulaires : Patrice Hilt, Thierry Fischbach
Membres suppléants : Christophe Dohrmann,
Bernard Haehnel

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Membre titulaire : Dominique Diffiné

SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS

Membres titulaires : Patrice Hilt, Bernard Haehnel
Membres suppléants : Christophe Dohrmann,
Thierry Fischbach

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT OFFWILLER-ROTHBACH

Membres titulaires : Patrice Hilt, Christophe Dohrmann,
Thierry Fischbach
Membre suppléants : Bernard Haehnel,
Dominique Diffiné, Pierre Flamant

SYNDICAT DU COLLÈGE CHARLES MUNCH DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Membres titulaires : Thierry Fischbach, Philippe Voegelé
Membres suppléants : Bernard Haehnel, Luc Saemann

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU BASSIN DU ROTHBACH ET DE LA MODER SUPÉRIEURE

Membres titulaires : Christophe Dohrmann,
Bernard Haehnel
Membres suppléants : Thierry Fischbach,
Pascal Hofmann

SYNDICAT DE COOPÉRATION DU PARC NATUREL DES VOSGES DU NORD

Membre titulaire : Séverine Hamann
Membre suppléant : Dominique Diffiné

OFFICE DE TOURISME DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Membre titulaire : Irma Hilt
Membre suppléant : Dominique Diffiné

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Patrice Hilt
Membres élus : Christophe Dohrmann, Thierry Fischbach,
Bernard Haehnel, Gertrude Lejeall, Pierre Flamant,
Lucie Baltzer, Irma Hilt
Membres non élus : Clarisse Nunige, Suzanne Leininger,
Philippe Hauss, Irène Klein, Elisabeth Diffiné

COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Membre titulaire : Christophe Dohrmann

DÉFENSE NATIONALE

Membre titulaire : Dominique Diffiné

ÉCOLE DE MUSIQUE DU CANTON DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Membre titulaire : Pierre Flamant
Membre suppléant : Irma Hilt

SYNDICAT DES COMMUNES FORESTIÈRES DU RIPSHUBEL

Membres titulaires : Patrice Hilt, Christophe Dohrmann
Membres suppléants : Thierry Fischbach,
Bernard Haehnel

TIRAGE AU SORT DES JURÉS DE COUR D'ASSISES

Membre titulaire : Thierry Fischbach
Membre Suppléant : Bernard Haehnel

VERGERS SOLIDAIRES

Membre titulaire : Pierre Flamant
Membre suppléant : Charles Jung

LES TRAVAUX EN COURS

LE LOTISSEMENT LES VERGERS

La première tranche comprend 22 lots de construction. Le prix de l'are est fixé à 8.900 euros T.T.C. Il s'agit d'une opération blanche pour la commune : aucun bénéfice n'est réalisé.

La superficie moyenne des lots est de 7,5 ares. Ce lotissement répond à une demande constante de terrains de construction, permet de maintenir à Offwiller les jeunes issus de nos familles, empêche la désertification de notre village, nous prémunit contre la fermeture d'équipements scolaires et la disparition des commerces locaux ou encore, plus généralement, garantit le maintien du tissu humain et la qualité de la vie sociale.

Une nouvelle rue a été créée. La municipalité l'a baptisée « rue des Pommiers ». Les premières maisons pourront y être construites en septembre prochain.



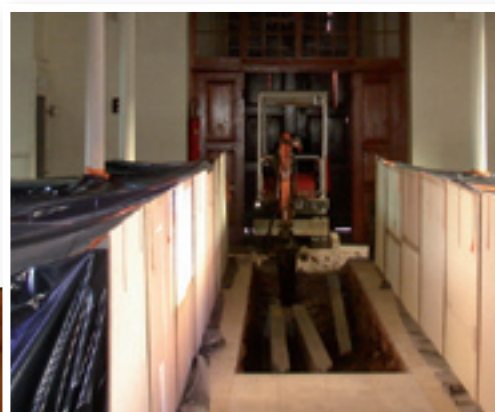
À L'ÉGLISE

LE REMPLACEMENT DE L'ORGUE

L'orgue a été entièrement démonté en mars dernier. Plusieurs mois seront nécessaires au facteur d'orgue pour construire le nouvel instrument. Ce dernier sera installé dans notre église de janvier à mai 2009.

LE REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE

L'ancien chauffage datait des années 50. Il a été remplacé pour un nouvel équipement. Pour assurer une meilleure circulation de l'air chaud, une gaine a été installée dans l'allée centrale de l'église.



LA CRÉATION D'UN JARDIN DES SOUVENIRS AU CIMETIÈRE

Les cendres d'une personne pourront être dispersées dans le jardin des souvenirs. A proximité seront aménagés cinq caveaux destinés à accueillir chacun une urne funéraire.



LA RÉFECTION DU TAPIS D'ENROBÉ DANS LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE

L'ancien tapis d'enrobé de la rue de la République était usé. Sa réfection a été financée par le Conseil Général du Bas-Rhin, propriétaire de la route.



LA TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE POSTE EN FONDS DE COMMERCE

Le bâtiment de l'ancienne Poste appartient à la commune. Il sera transformé en fonds de commerce, lequel sera donné à bail à notre épicier Pascal Lacom. L'ouverture de la nouvelle épicerie est programmée pour la fin de cette année.

Patrice HILT



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2007

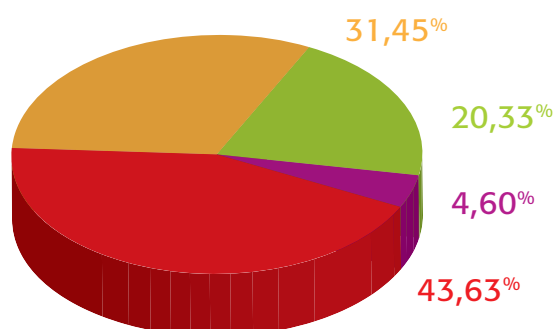
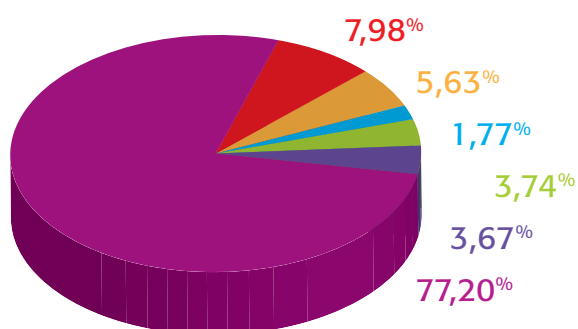
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	916 284,69 €	Recettes	314 776,54 €
Dépenses	616 308,06 €	Dépenses	329 264,54 €
Excédent	299 976,63 €	Déficit	-14 488,00 €
TOTAL EXCÉDENT 2007 : 285 488,63 €			

BUDGET GÉNÉRAL 2008

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
20	Frais d'études Lotissement Les Vergers	46 000 €
21	Terrains - Acquisition matériel et outillage de voirie - matériel de bureau et informatique	65 200 €
23	Immobilisation en cours de constructions - Installation, matériels et outillages techniques	630 858 €
16	Emprunts et dettes	30 000 €
o40	Opération d'ordre entre sections	30 594 €
oo1	Déficit d'investissement reporté	14 488 €
		817 140 €

RECETTES		
13	Subventions d'investissement Départements DGE et Autres	256 951 €
16	Emprunts et dettes	356 495 €
10	Dotations, fonds divers et réserves Dotation de fonctionnement de l'Etat Compensations exonérations des taxes	37 588 €
o21	Vir. de la section de fonctionnement	166 106 €
		817 140 €



LE BUDGET PRIMITIF 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	895 971,00 €
Dépenses	895 971,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	817 140,00 €
Dépenses	817 140,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

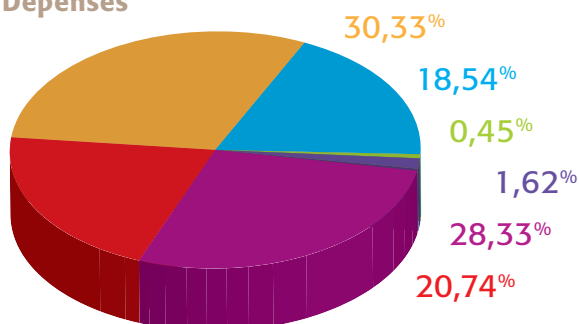
DÉPENSES

11	Charges à caractères général Fournitures : eau, électricité, gaz Petit équipement Entretien : bâtiments, terrains, voirie	271 705 €
12	Charges de personnel	185 800 €
65	Autres charges de gestion courante Elus Subventions aux associations Participations aux organismes de regroupement	253 850 €
66	Charges Financières	14 510 €
67	Charges exceptionnelles	4 000 €
023	Virement à la section d'investissement	166 106 €
		895 971 €

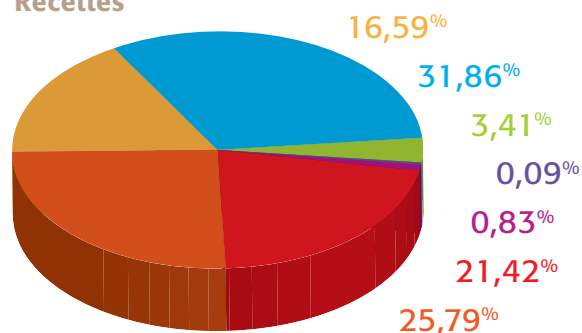
RECETTES

70	Produits de services-ventes directes Coupes de bois Locations de droits de chasse	148 639 €
73	Impôts et Taxes	231 054 €
74	Dotations et participations Dotation de fonctionnement de l'Etat Compensations exonérations des taxes	191 896 €
75	Autres produits de gestion courante Revenus des immeubles	8 000 €
13	Atténuation de charges	300 €
42	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	30 594 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	285 488 €
		895 971 €

Dépenses



Recettes



CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DE L'ARSENIC ET DE NEUTRALISATION À OFFWILLER

La station de traitement actuellement en cours de réalisation sur les hauteurs d'Offwiller est destinée au traitement de l'arsenic présent dans l'eau des 6 forages du périmètre de la Moder, dont 2 sont exploités en commun avec le Syndicat des Eaux d'Offwiller qui bénéficie ainsi partiellement des ces ressources, et des 4 sources propres du Syndicat des Eaux d'Offwiller.

En effet, les eaux distribuées sur le périmètre de la Moder présentent des teneurs en arsenic comprises entre 8 et 15 µg/l, soient des valeurs supérieures à l'actuelle norme établie à 10 µg/l. De plus, le Syndicat des Eaux d'Offwiller, dont les eaux présentent des teneurs moyennes en arsenic de l'ordre de 7 µg/l, a souhaité anticiper une future évolution de l'abaissement du seuil à 5 µg/l et ainsi mettre en oeuvre ce traitement préalable avant distribution. Le procédé mis en œuvre est l'adsorption de l'arsenic sur granules d'hydroxyde de fer, GEH®. Ce mode d'élimination de l'arsenic se fait ainsi par simple passage à travers un réacteur chargé de ce matériau adsorbant, l'arsenic étant capté de manière irréversible dans les pores du matériau adsorbant.

En outre, les eaux de l'ensemble de ces ressources étant agressives, un nouveau traitement commun de neutralisation de l'agressivité est également prévu, cette nouvelle unité remplaçant les stations actuelles du Syndicat d'Offwiller qui nécessitaient de lourds travaux de rénovation. Le procédé mis en œuvre est la percolation sur support calcaire au travers de 3 filtres ouverts en béton armé.

Enfin, une désinfection par rayonnement U.V. permettra d'assurer aux abonnés des deux Collectivités la distribution d'une eau parfaitement conforme aux exigences bactériologiques réglementaires.

La station de traitement sera tout d'abord mise en œuvre pour traiter un débit de 210 m³/h, correspondant à la capacité de production actuelle des deux Collectivités. En situation future, et afin de prendre en compte les évolutions des consommations des communes concernées, la nouvelle station offre également la possibilité d'étendre la capacité de traitement à 260 m³/h.

Sébastien BOYER

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (S.D.E.A.)
Chef de Projets Bureau d'Etudes Eau Potable
tél. 03 88 19 30 22 (ligne directe) • port. 06 13 14 59 29 •
fax 03 88 81 18 91 • sebastien.boyer@sdea.fr

[PROJET ARCHITECTURAL
DE LA NOUVELLE STATION]



COÛTS D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

MONTANT DU MARCHÉ ET FRAIS ANNEXES	1 578 000€ HT
---------------------------------------	---------------

SDEA - Périmètre MODER	185 000€ HT
Syndicat des Eaux de Offwiller et Environs	147 000€ HT
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	623 000€ HT
Conseil général du Bas-Rhin	623 000€ HT

PLANNING DE L'OPÉRATION

Démarrage des travaux	février 2007
Mise en service de la filière neutralisation	juin 2008
Mise en service de la filière arsenic	octobre 2008



[STATION DE TRAITEMENT
EN CHANTIER ACTUEL]

La classe de CE1-CE2
de l'école d'Offwiller
vous raconte
sa rencontre
avec les gendarmes

Alexiane Louis ANAT'S de vélo AMAURY

De vélo, il faut toujours rouler sur la route, sauf quand il y a une piste cyclable, et si on roule sur la route, on doit avoir un PV. Le gendarme a dit que le casque n'est pas encore obligatoire. Nous avons fait un parcours à vélo dans la cour de l'école.



des panneaux

Il existe plusieurs sortes de panneaux :

- le sens interdit,
- le cédez le passage,
- attention train d'autobus,
- attention animaux,
- feu tricolore,
- parking,
- interdiction de tourner à droite.

Taxime + Stéphanie Marie Juhetté



Le déroulement de l'après-midi

Pour commencer on était dans la classe et le gendarme nous a expliqué comment se comporter à pied, à vélo. On a appris quelques panneaux. Puis on est allés dehors et on a pris des gilets fluorescents, un casque de vélo et le vélo. On a fait le circuit on vélo.

Lucas Stéphanie Juhetté Schott Marie



Bonjour.

Nous sommes les 19 élèves de la classe du CE2-CM1 de l'école d'Offwiller.
Nous allons vous parler de la journée du mardi 29 avril 2008.

Ce jour-là, un gendarme est venu dans notre école pour nous sensibiliser à la sécurité routière. En fin de matinée, nous nous sommes rendus dans la cour de l'école afin d'apprendre à mieux maîtriser notre vélo.

Le gendarme avait déjà préparé le circuit.
Nous avons commencé par prendre notre vélo, puis il nous a distribué des casques et des gilets fluo. Nous sommes tous passés aux différents ateliers.

Au départ, on devait slalomer, ensuite il fallait rouler sur une poutre, tourner à droite et passer dans un rail. Après, il fallait avancer sur un balancier, tourner à gauche, revenir en attrapant une balle et la déposer sur un tonneau. Le dernier atelier consistait à tester le freinage du vélo.

Nous avons tous bien aimé cette journée.




Pierre FLAMANT

VESPA - G'SCHICHTE !

Vor 50 Jahr sin viel med de Vespa g'fähre
In Italien entwikelte,
In de gånze Walt bekånnt
Frei esch mer gewann
Wie d'Voegel im Wåld
Med em e Måidel hinde drowe
Durch Wind un Staub
Ussfleg hett mer gemåcht
Mitt voller Freid
Witt un Ned hett mers immer g'schåfft
Für d'Familie het er au de Densch'd gemåcht
Off d'Arweit ze komme kenn besseres
MittelDurch Raye un Unwatter
Hett mer nechts g'scheid
Hitt esch er noch bekånnt
Mer denkt àn de schene Zitte
De Vespa Fieber esch ned uss ze lesche
Doch de Verkehr esch hitt viel ze gross
Hitt hett mer ànderi Vehikel, meh modern
Mer doen àwer de Vespa schwar vermissee.

Albert FISCHBACH



[RESPECTONS LA VIE]

*Pour que la terre soit la plus belle
Pour qu'elle soit forte comme une citadelle*

*Il nous faut nous occuper d'elle
Ne laissons pas les choses pêle mêle
Pour qu'elle ne soit plus une poubelle
Oublions nos déchets et nos pelles*

*La terre a besoin de nous
Pour qu'elle puisse vivre jusqu'au bout
Jusqu'au nouveau jour
Comme nous comme tous
Elle a besoin d'amour*

*Réfléchissons sur le sort de la terre
De l'univers des galaxies
On pourrait en parler jusqu'à l'infini
Oublions les guerres les misères
Que revienne et recommence la vie*

*Qu'y aura-t-il ici dans 10 ans
Serait-ce l'éternel recommencement
Pour les générations futures
Sera-t-elle une aventure*

*Savons-nous ce que nous faisons
J'en doute
Écoutez comprenez retenez la raison la leçon
C'est cela le respect de la vie
Qui retentit au fond de nous toute notre vie*

Anne MILLER

NOTRE TRÈS CHER VILLAGE

A OFFWILLER, nous sommes très fiers de détenir encore notre potager que très peu de villages peuvent se vanter de posséder.

Non seulement un jardin amène personnalisation, vie et animation d'un lieu mais s'accompagne de nombreux échanges avec voisins et amis, reconstituant ainsi des réseaux qui étaient alors fréquents avant que nos campagnes ne soient dépeuplées.

Le travail du jardin apporte détente et satisfaction, et au long des saisons vous verrez votre jardin se transformer au gré de sa végétation, sa floraison et de son aménagement.



L'avantage d'un potager est aussi de cultiver des variétés de légumes d'un rendement moindre (d'où leur absence dans la grande distribution) mais souvent compensées par une qualité et une saveur supérieures.

N'oublions pas de maintenir nos efforts pour conserver tous nos lieux publics propres.

«Un jardin que l'on crée soi-même est lié à notre histoire personnelle et à celle de nos amis, tissé avec notre propre personnalité, nos préférences et nos goûts; il constitue une sorte d'autobiographie non écrite mais néanmoins réelle. Montrez-moi votre jardin, dites-moi qu'il est bien le vôtre et je vous dirai qui vous êtes.»

Irma HILT



L'ACTIVITÉ ARTISANALE DU VILLAGE

L'ÉPICIER DU VILLAGE

M. LACOM Pascal, épicier au service des villageois. Fier du projet proposé par la commune, l'épicier accueillera sa clientèle en fin d'année dans les locaux rénovés de l'ancien bureau de poste.



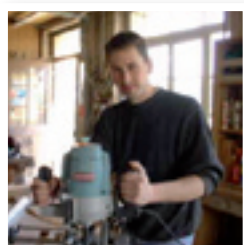
L'ATELIER DE RETOUCHE

Mme HANTZ Pascale, tailleur de métier, propose ses services de retouches, de demi-mesures et de la broderie personnalisée. Pascale est disponible pour les villageois ainsi que pour les habitants des alentours.



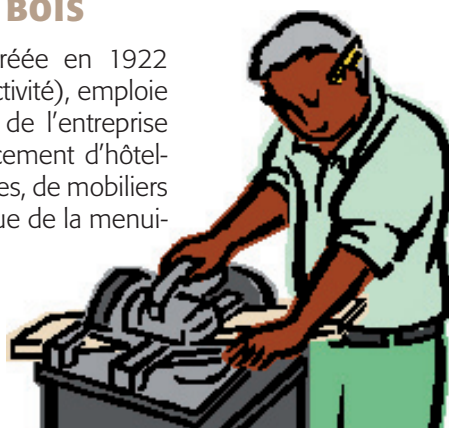
L'ATELIER D'ÉBÉNISTERIE

M. DIFFINÉ Henri, ébéniste de métier, dirige une entreprise d'ébénisterie et de pompes funèbres. M. DIFFINÉ propose également la confection de portes, d'escaliers ainsi que des cuisines par éléments. L'atelier d'ébénisterie est composé d'un effectif de 5 personnes.



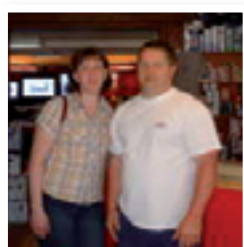
L'ARTISAN DU BOIS

L'entreprise BECK créée en 1922 (4^e génération en activité), emploie 8 salariés. L'activité de l'entreprise est axée sur l'agencement d'hôtel-restaurant, de cuisines, de mobiliers sur mesures ainsi que de la menuiserie intérieure.



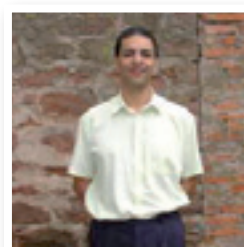
LE MAGASIN DE L'ÉLECTROMÉNAGER

Le magasin WAECHTER vous accueille pour la vente d'articles en électroménager, chauffage ainsi que des idées cadeaux pour toute la famille. Le magasin WAECHTER propose également un service dépannage et un S.A.V. toutes marques en pièces détachées.



L'INFORMATICIEN

La société «Sécurité et Concept Informatique» est installée «em TAL». La société est spécialisée dans l'informatique, installation réseau, sécurité, anti-virus, maintenance et sauvegarde des données informatiques.



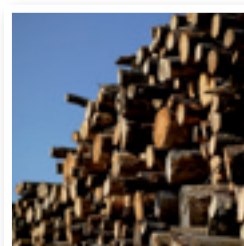
LE SPÉCIALISTE DES FERMETURES P.V.C.

Depuis quelques années, Monsieur SCHMITT Denis a installé un atelier menuiserie P.V.C dans la «HOHL». L'activité de l'entreprise propose fenêtres, portes et fermetures diverses en P.V.C. ainsi que des travaux d'isolation.



L'EXPLOITANT FORESTIER

M. SCHERER Serge dirige une entreprise de bûcheronnage-débardage. M. SCHERER s'occupe également de l'achat et de la vente de bois toutes essences.



UN HÔTEL À INSECTES

Qui ne connaît de problèmes provoqués par les insectes envahissant nos potagers et nos parterres de fleurs ? Fort heureusement, la nature est bien faite, et en contrepartie, certains insectes peuvent se montrer fort utiles pour en réduire la prolifération.

Pour attirer les insectes utiles au jardin, une solution consiste à 'y installer des refuges conçus pour les héberger. En rassemblant ces divers refuges adaptés, vous pouvez construire un hôtel à insectes comme l'a fait par exemple, Freddy HIRLEMANN au «Jardin des Quatre Temps» à Kuntzenhausen.

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

L'hôtel à insectes doit être orienté au sud ou sud-ouest, face au soleil, notamment en début de journée, le dos aux vents dominants, non loin d'un parterre de fleurs sauvages et cultivées. Il doit être surélevé d'au moins 30 centimètres et abrité des intempéries.

LA CHRYSOPE

Les chrysopes volent au crépuscule et à la nuit, se laissant facilement attirer par la lumière. Le jour, elles restent cachées sur les feuilles. Les adultes comme les larves dévorent de nombreux pucerons et sont donc à compter parmi les insectes utiles. Les œufs sont généralement pondus en groupe sur les feuilles. La boîte d'hivernage favorise la survie hivernale des adultes de chrysopes. Elles seront ainsi à l'abri du gel, du vent et de l'humidité. Pour la construction, il faut utiliser une boîte en pin non traité et non collé (les chrysopes sont très sensibles aux odeurs). La façade sera pourvue d'ouvertures en fentes. A l'intérieur de la boîte, un espace vide est aménagé dans la partie inférieure à l'aide de grillage métallique afin de permettre une bonne ventilation et éviter la stagnation de l'humidité. Le reste de la boîte (4/5 supérieurs) est entièrement rempli de paille de blé tassée sans traitement insecticide.

Attention à ne pas ouvrir la boîte pendant l'hivernation.

Les chrysopes vont passer la période froide dans ce refuge à l'abri du gel, et elles la quitteront aux premières chaleurs printanières. En mai-juin, retirer la paille, brosser à sec l'intérieur de la boîte (1).

LE BOURDON

Le bourdon est un auxiliaire de culture, il est excellent pollinisateur surtout dans les conditions difficiles. En effet, il est capable de travailler à des températures



[HÔTEL À INSECTES FABRIQUÉ PAR DOMINIQUE]

très basses alors que les abeilles déclarent forfait. La boîte d'hivernage sera pourvue d'un trou de 10 mm de diamètre et d'une planchette d'envol (2).

L'ABEILLE MÉGACHILE

Commune sur les fleurs en été. On les voit parfois découper des morceaux de feuilles et les transporter en plein vol vers leur terrier pour la construction du nid. Ces abeilles ne transportent pas le pollen sur les pattes arrières, comme le font les bourdons et l'abeille domestique. C'est plutôt sous son abdomen que l'abeille mégachile accumule le pollen. Elle frotte ses brosses ventrales sur les fleurs pour le capter et l'amener au nid. Ce pollen constituera une bonne source de protéine pour les larves. Celles-ci passeront l'hiver au stade larvaire et deviendront adultes au printemps pour ensuite s'accoupler. Le refuge sera constitué de tiges creuses (bambou, roseau, ombellifères...). Les tiges doivent être bien serrées en botte pour rester en place dans le nichoir (3). D'autres abeilles solitaires hibernent dans des briques creuses remplies de mélange de glaise et de paille.

LE SYRPE

Le syrpe est une mouche à allure de petite guêpe, c'est un insecte auxiliaire dont la larve, comme celle de la coccinelle, est une dévoreuse de pucerons. De nombreux hyménoptères, notamment les syrpes, hibernent dans des tiges à moelle - ronce, rosier, framboisier, sureau, buddleia (4).

LES OSMIES

L'osmie, souvent appelée abeille maçon, est une abeille solitaire inoffensive très utile dans le jardin et le verger ; elle permet la pollinisation des plantes à fleurs. Quand elle ne butine pas les fleurs, on rencontre souvent l'abeille maçon sur le sol du jardin, elle recherche la terre humide pour préparer un ciment qui lui servira à obturer les loges de son nid. Les osmies aiment fréquenter les sites de nidification artificiels. Les blocs de pin ou de sapin semblent avoir la faveur de ces abeilles. On peut découper les blocs en diverses formes et y creuser une galerie d'environ 15 cm de profondeur, dont l'orifice d'entrée mesure environ 8 mm de diamètre. Il faut utiliser une mèche bien aiguisée pour forer l'orifice, afin que la surface soit bien lisse. Si les trous sont bouchés, c'est qu'une abeille solitaire a pondu dedans (5).

LA FORFICULE

La forficule est communément nommé perce-oreille. Malgré les désagréments qu'elle cause lorsqu'elle devient trop abondante, la forficule commune peut être considérée comme un insecte bénéfique. Par exemple, elle contribue à la pollinisation des fleurs. Elle se nourrit aussi d'acariens, d'œufs de divers insectes, d'œufs de limaces et de petits insectes considérés comme nuisibles, en particulier des pucerons. Des études ont d'ailleurs démontré que la forficule, dans certaines conditions, peut réduire les populations de pucerons sur les pommiers. Leur habitat : un pot de fleurs en terre cuite rempli de fibre de bois ou de paille.

LES CARABES

Les carabes se présentent dans une variété de formes, de tailles et de couleurs. Leur taille varie de quelques millimètres à quelques centimètres. La plupart des espèces se cachent le jour, soit dans le sol, sous des débris végétaux ou à tout autre endroit abrité, et sont actives la nuit. Lorsqu'on les dérange, ils courent rapidement, mais s'envolent rarement. Presque toutes les espèces sont des prédateurs bénéfiques. Les larves sont allongées et plus pâles et sont munies de grandes mâchoires en forme de tenailles portées sur une grosse tête.

Les carabes les plus gros et habituellement les plus colorés sont des prédateurs des chenilles et, à l'occasion, des charançons adultes, alors que les espèces de plus petite taille s'attaquent aux œufs, aux petites chenilles et à d'autres insectes nuisibles. Leur habitat sera composé de morceaux de branches (6).



[LES DIMENSIONS SONT DONNÉES
À TITRE INDICATIF]

UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

La diversité végétale de l'environnement de l'hôtel permet aussi d'augmenter la diversité de la faune. Cette diversité est source de stabilité et d'équilibre biologique. La plupart des insectes utiles se nourrissent de pollen et de nectar qu'ils vont butiner dans les fleurs. Les plantes les plus utiles font partie de 3 familles :

- les **ombellifères** telles l'aneth, la coriandre, la carotte sauvage et surtout l'angélique, aussi nommée « aimant à insectes » puisqu'elle attire pas moins de 9 variétés d'insectes utiles ;
- les **composées** tels la camomille, le pissenlit, la marguerite ;
- les **labiées** tels la mélisse, le lamier blanc et rouge, le thym et la sarriette.

Et pour finir, n'oublions pas cette phrase attribuée à Albert EINSTEIN :

« Si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre ».

Phrase caricaturale certes, mais très proche de la vérité. En effet, la disparition des abeilles aurait des effets dramatiques sur l'écosystème. Cet insecte est responsable de la pollinisation de 35% des végétaux qui composent notre alimentation.

Dominique DIFFINÉ

Avec l'aimable autorisation de l'association des jardins de l'Outre-Forêt.

FLEURISSEMENT 2008 LE RÉSULTAT D'UNE FORTE MOBILISATION



Notre village a repris son habit de fleurs grâce au travail d'une quarantaine de bénévoles lors de la journée fleurissement du 7 juin dernier. Avec l'ensemble du conseil municipal, les NEKELS ont parcouru places, rues et bordures pour y planter pas moins de 4400 plants de 100 variétés différentes. Cette journée de travail s'est terminée comme et où elle a commencé, dans la bonne humeur, à l'atelier municipal autour d'un repas.

LE TRAVAIL D'UNE ANNÉE...

Pour en arriver là, les NEKELS organisent deux manifestations dans l'année. Une marche de nuit en automne et une marche populaire au printemps, cela représente pour les deux événements 1000 à 1200 visiteurs. Les recettes servent à financer l'achat des fleurs avec le soutien de la municipalité. Le nombre de bénévoles s'élève, en tout, à plus de 60 personnes, de toutes générations.



La journée fleurissement demande une préparation rigoureuse. Ainsi chaque lieu de plantation est au préalable imaginé et dessiné. L'achat et la préparation des plants demandent une logistique sans faille. Enfin, jusqu'à l'automne un planning d'arrosage et de nettoyage est mis en place.

UN TRAVAIL RÉCOMPENSÉ...

Offwiller a déjà reçu plusieurs prix émanant d'instances comme le département, la région, le concours des villes et villages fleuris... Ces récompenses sont les bienvenues, pourtant l'objectif principal n'est pas la compétition, mais bien la satisfaction du regard de chacun d'entre nous, habitants d'Offwiller. Les fleurs doivent d'abord, naturellement, compléter la beauté de notre village.

LES NOUVEAUTÉS...

Cette année, plusieurs nouveautés viennent agrémenter nos places. La création d'un jardin à l'ancienne, la mise en place de nouvelles décorations et supports de plantation comme les paniers en osier, les arrosoirs...

Pierre FLAMANT



LE CLUB VOSGIEN D'OFFWILLER

Les missions principales de l'association sont la création, l'entretien, le balisage des sentiers, la mise en valeur des éléments du patrimoine, l'organisation de sorties et randonnées.

Le secteur pris en charge par le Club Vosgien d'Offwiller couvre l'ensemble du massif boisé entre les vallées de la Zinsel du Nord et de Rothbach. Il correspond à la forêt communale d'une superficie de plus de 900 hectares ainsi qu'une partie de forêt domaniale vers Zinswiller et vers Mühlthal.

Les éléments du patrimoine concernent principalement le site de la Frauenkirch, les rochers remarquables (Kastenfels, Jaegerfels, Matzenstein...), les points de vue situés à la Redoute, au Rocher du Blohn, au Wiedenseel, les sources de Mitteleck, de l'Ebersthal, la tourbière de l'Aspensthal.

La majorité des travaux sont réalisés tout au long de l'année par les membres actifs de l'association. Des actions plus ponctuelles sont réalisées à l'occasion d'une journée de travail au printemps. Ainsi, au cours du mois de mai, on a débroussaillé le site de la Frauenkirch qui commençait à être envahi par les ronces. On a remis à jour la partie dallée du sol de l'ancienne chapelle. Un autre chantier concernait le redressement des bornes de la limite de la forêt communale qui avaient été endommagées par les travaux de débardage. Sur la partie allant du Rothbach à la crête, une quinzaine de bornes ont été, soit réparées, soit redressées. Le même travail reste à réaliser sur le tronçon allant de l'Espenthal vers le col de la Hochfirst.

Par ailleurs on a remis en état et reposé la table de pique-nique à l'Eselsplatz ainsi que le banc au rocher du Blohn.



Tous ces travaux doivent permettre de faciliter et d'agréments l'accès de la forêt aux promeneurs et aux randonneurs.

L'activité du Club Vosgien est en augmentation depuis ces dernières années surtout grâce aux sorties mensuelles proposées par Robert Karcher tous les premiers mercredis du mois. Par ailleurs l'organisation de sorties plus sportives telles que la rando-marathon ou les randonnées itinérantes sur une dizaine de jours permettent de toucher un public plus jeune.

L'ensemble de ces activités permet de faire connaître notre village et ses environs au-delà de la région.

Charles LEININGER



COMMUNE D'OFFWILLER - CALENDRIER DES

JUILLET	SA 5 DI 6	Tournoi ASO	Stade Salle polyvalente	sur inscription	M. SCHMIDT Philippe 03 88 89 38 02
	DI 6	KARTING - ESO	Meisenthal	9h sur inscription	M. SCHERER 03 88 89 30 88
	DI 13	Cérémonie - Fête nationale	Monument aux Morts	20h	Mairie 03 88 89 31 31
	DI 20	Fête d'été de l'amicale des Sapeurs Pompiers	Chalet Wissbach	14h	M. LEONHART 03 88 89 38 41
	DI 27	Culte	Église	10h	M. le Pasteur 03 88 89 30 45
		Fête d'été de l'Harmonie d'Offwiller	Chalet Wissbach	14h	M. SCHMIDT B. 03 88 89 34 52

AOÛT	SA 2	Rando - Marathon de 42 km - Club Vosgien Retour en bus	Offwiller Bitche Eppenbronn		M. LEININGER 03 88 89 31 64
	SA 23	Excursion en autobus Club Vosgien Pas de marche	Forêt Noire du Sud : Lörrach, Chutes du Rhin à Reinfelden...		M. LEININGER 03 88 89 31 64
	DI 31	Tournoi des jeunes - ASO	Stade Salle polyvalente		M. SCHMIDT Philippe 03 88 89 38 02

SEPTEMBRE	DI 14	Club Vosgien - Randonnée Déplacement en voiture particulière	Région des Châteaux des Vosges du Nord : Windstein - Wineck - Schœneck	1 journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64
	SA 20	Marche de nuit Association Nekel	Départ Mairie	18h	M. DIFFINE 03 88 89 30 63

FÊTES 2008

OCTOBRE	DI 5	Fête des récoltes	Eglise	10h 30	M. le Pasteur 03 88 89 30 45
		Club vosgien - sortie en forêt, commentée par le garde forestier	Forêt d'Offwiller	½ journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64

NOVEMBRE	DI 2	Messti	Centre du village	14h	M. SCHMIDT Philippe 03 88 89 38 02
		Soirée récréative - ASO	Salle polyvalente	17h	
	LU 3	Soirée harengs	Chalet Wissbach	21h	M. SCHMIDT B. 03 88 89 34 52
	DI 9	Club Vosgien - Sortie de clôture Repas du Soir	Forêt d'Offwiller Foyer	½ journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64
		Culte en souvenir des défunts	Église		M. le Pasteur 03 88 89 30 45
	DI 23	Sainte Barbe	Foyer	(date à confirmer)	M. LEONHART 03 88 89 38 41
	DI 30	Vente paroissiale	Foyer		M. le Pasteur 03 88 89 30 45

DECEMBRE	SA 6	Club Épargne	Salle polyvalente	19h	M. RITTER 03 88 89 30 62
	SA 20	Concert de Noël Paroisse et Harmonie	Église	19h	M. le Pasteur 03 88 89 30 45
	DI 14	Fête de Noël des personnes âgées	Foyer	12h	Mairie - CCAS 03 88 89 31 31
	LU 29	Sortie hivernale Club Vosgien	Repas de midi au restaurant à Wimmenau	1 journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64

SORTIES MENSUELLES - CLUB VOSGIEN

Chaque premier mercredi du mois • Départ à la Mairie d'Offwiller à 14h.

Contact : M. Robert KARCHER • tél. 03 88 89 35 23

GRANDS ANNIVERSAIRES 2008

80 ANS

MERTEN Anneliese née HADRI	le 14/01/28
BERNHARDT Madeleine née JUND	le 22/01/28
KOHL Berthe née DREBUS	le 14/05/28
VOEGELE Madeleine née CRONIMUS	le 22/08/28
GRAFF Irène née WEISSMULLER	le 26/09/28
LAUEFFER Georges	le 25/10/28

81 ANS

HUBNER Thomas	le 05/01/27
KARCHER Charles	le 30/05/27
SOHN Mathilde	le 16/12/27

82 ANS

GROS Jacqueline née VEIT	le 04/01/26
KOELL Robert	le 09/01/26
HAUSS Charles	le 20/01/26
DORN Lydia née FISCHBACH	le 04/03/26
WEIL Lina née RUDOLPH	le 02/05/26
GERBER Georges	le 11/05/26
ZECH Anne née KUHN	le 12/06/26
METZ Lydia née HAUSKNECHT	le 29/06/26
BARTH Irma née HAUDENSCHILD	le 05/07/26
MEYER Charles	le 27/08/26
STALLER Ruth née LEININGER	le 30/08/26
MERKLING Madeleine	le 22/10/26
OTTMANN Eugène	le 05/12/26
GROS Charles	le 31/12/26

83 ANS

GRAFF Marthe née WEISSGERBER	le 06/01/25
JUND Philippe	le 13/01/25
MUTHS Berthe née KLEIN	le 20/01/25
KOELL Berthe née DORN	le 05/02/25
FISCHBACH Eugénie née BEYLER	le 09/05/25
DREHER Madeleine	le 23/05/25
HAUDENSCHILD Erna née BAUERLE	le 05/06/25
GLASSER Marguerite née KARCHER	le 18/11/25
SCHERER Madeleine née OSSWALD	le 01/12/25
HEBTING Louise née BALTZ	le 18/12/25
GLASSER Lydia née DIFFINE	le 26/12/25

84 ANS

KARCHER Marguerite née DREHER	le 20/01/24
ILTIS Marie-Antoinette née LAGAS	le 25/02/24
JAZERON Berthe née LOEFFLER	le 25/04/24
WILLEM Georges	le 15/12/24

85 ANS

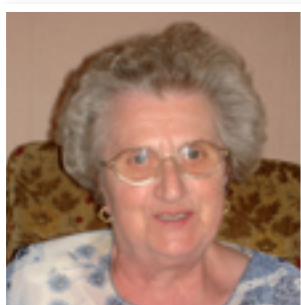
SCHUTT Eric	le 23/10/23
VOLLMER Catherine née WEIL	le 28/10/23
KARCHER Marie née WILLEM	le 31/10/23
NUNIGE Madeleine née HARTER	le 14/11/23

Durant ce premier semestre 2008, trois grands anniversaires ont été célébrés dans notre village. À chaque fois, le maire accompagné par ses trois adjoints et du pasteur Denis Klein, se sont rendus chez les jubilaires pour leur présenter les vœux et félicitations de la municipalité. Un arrangement floral leur a été offert à cette occasion.

**Le 14 mai 2008,
Berthe KOHL
a fêté son**

80^e anniversaire.

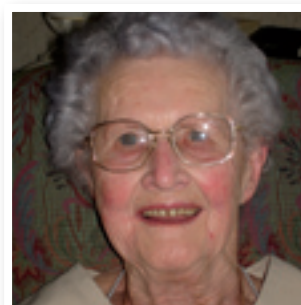
Née à Offwiller le 14 mai 1928, Berthe Kohl née Drebus, s'est mariée avec Robert Kohl originaire de Bouxwiller. Leur mariage a été célébré le 16 février 1952 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le même jour, à l'église du village par le pasteur Kuhn. De cette union sont issues trois filles. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Madame Kohl compte cinq petits-enfants et déjà un arrière petit-enfant. Après avoir travaillé pour le compte de l'entreprise Léopold de 1948 à 1952, Madame Kohl consacra son temps à l'entretien du ménage et à l'éducation des enfants.



**Le 28 mai 2008,
Madeleine STUCKI
a fêté ses**

90 ans.

Née à Offwiller le 28 mai 1918, Madeleine Stucki née Reinhardt, s'est mariée avec Charles Stucki originaire de Sparsbach et malheureusement décédé en 1988. Leur mariage a été célébré le 15 août 1947 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Kuhn. Avant sa retraite, Madame Stucki travaillait pour le compte des établissements Bata de Sarrebourg puis de l'entrepreneur Charles Jund d'Offwiller. Elle a également été membre pendant de nombreuses années du Club Vosgien d'Offwiller.



86 ANS

BALTZER Jeanne née LEININGER	le 30/01/22
DOHRMANN Hélène née GLASSER	le 03/03/22
SCHWEGER Charles	le 21/03/22
BRAEUNIG Mathilde née IHME	le 22/04/22
SCHIFF M. Eugénie née VIX	le 05/07/22
FISCHBACH Elisabeth née BEYLER	le 30/11/22

87 ANS

CRONIMUS Georges	le 17/02/21
EIDMANN Madeleine née ALLENBACH	le 15/07/21
KARCHER Marie née GLASSER	le 01/11/21

88 ANS

MATHIS Marthe née KREB	le 20/02/20
------------------------	-------------

89 ANS

HARTER Catherine née FISCHBACH	le 25/09/19
SCHWEGER Madeleine née DREBUS	le 07/11/19

90 ANS

STUCKI Madeleine née REINHARDT	le 28/05/18
BUCHHEIT Frédérique née MICHEL	le 30/05/18

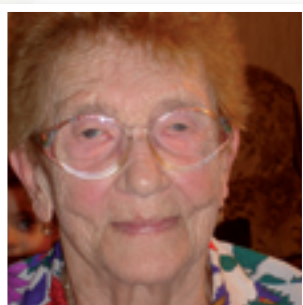
93 ANS

BLANALT Catherine née WINTER	le 23/10/15
------------------------------	-------------

95 ANS

LUX Odile née BOEHM	le 02/11/13
---------------------	-------------

Le 30 mai 2008,
Frédérique BUCHHEIT
a également fêté ses
90 ans.



Née à Rothbach le 30 mai 1918, Frédérique Buchheit née Michel, s'est mariée avec Charles Buchheit malheureusement décédé en 1995. Le couple a eu trois filles dont une décédée à la naissance. Madame Buchheit compte aujourd'hui neuf petits-enfants, dix-sept arrière-petits-enfants et déjà sept arrière-arrière-petits-enfants. Après avoir travaillé pendant plusieurs années pour le compte du Baron de Turckheim puis des établissements Hoki, Madame Buchheit consacra ensuite son temps à l'éducation des enfants et à l'entretien du ménage.

Contacts

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

M. Bernard SCHMIDT, Président

Tél. 03 88 89 34 52

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

M. Olivier LEONHART, Président

Tél. 03 88 89 38 41

CLUB VOSGIEN

M. Charles LEININGER, Président

Tél. 03 88 89 31 64 ou 06 83 56 04 17

CLUB EPARGNE

M. Gérard RITTER, Président

Tél. 03 88 89 30 62

ASSOCIATION DU FOYER

M. Thierry FISCHBACH - Président

Tél : 03 88 89 36 31

CONSEIL PRESBYTÉRAL

M. Denis KLEIN, Pasteur

Tél. 03 88 89 30 45

ASSOCIATION SPORTIVE OFFWILLER

M. Philippe SCHMIDT, Président

Tél. 03 88 89 38 02

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE

M. Charles LEININGER, Président

Tél. 03 88 89 31 64

ASSOCIATION NEKEL

M. Pierre DIFFINE, Président

Tél 03 88 89 30 63

ASSOCIATION ESO RACING TEAM

M. Serge SCHERER - Président

Tél : 03 88 89 30 88

CLUB DE GYMNASTIQUE

Mme Marguerite DEMANGE - Présidente

Tél. 03 88 89 34 83

SECTION LOCALE UNIAT

M. Gérard RITTER, Président

Tél. 03 88 89 30 62

ASSOCIATION LAF67

M. Henri PFEIFFER, Président

Tél. 03 88 89 33 96

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Commission

« Communication et relations publiques »

Président : Patrice HILT

Vice - présidente : Séverine HAMANN

Membres : Dominique DIFFINÉ • Irma HILT
• Luc SAEMANN • Pierre FLAMANT • Lucie
BALTZER • Christian JUND

PERMANENCES MAIRIE D'OFFWILLER

Lundi et Jeudi : 10h à 12h

Mardi : 16h à 18h

Vendredi : 17h à 18h30

PERMANENCES OPAH

« Opération Programmée
pour l'Amélioration de l'Habitat »

le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois de 14h à 15h à la mairie

Contact : M. COLIN

Tél. 03 88 44 09 08

PERMANENCES RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES À LA MAIRIE

Mardi

(calendrier des permanences non dispo. à ce jour)

Contact : M^{me} Catherine HUSER

Tél. 03 88 05 86 86

SOUS-PRÉFECTURE DE HAGUENAU

2 rue des Sœurs 67500 HAGUENAU

Tél. 03 88 63 87 00

Du lundi au vendredi :

le matin de 8h30 à 11h45, l'après-midi de 13h30 à 16h

Fermée à 15h le vendredi

PERCEPTION DE MERTZWILLER

29 rue de la Gare 67580 MERTZWILLER

Tél. 03 88 90 31 45

Lundi : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h30

Mardi et Jeudi : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h

Mercredi : 8h15 à 12h

Vendredi : 8h30 à 11h30

DÉCHETTERIE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Tél. 03 88 09 61 90

Mardi au samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

Mairie d'Offwiller

17a rue de la Libération

67340 OFFWILLER

Téléphone : 03 88 89 31 31

Télécopie : 03 88 89 38 64

e-mail : mairie.offwiller@wanadoo.fr

Site : www.mairie-offwiller.fr